

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

***Deux voix de témoignages : Rwanda et
Shoah***

Alain GOLDSCHLÄGER

Dossier n° 2008 - 040

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision
Publications

Fondateurs (1954)

Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON,
André DEJAEGERE, Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Secrétariat

Christiane LOIR

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles

<http://www.lapenseeetleshommes.be>

Publications – Abonnements :

(02) 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Radio – Télévision :

(02) 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Fax : (02) 650 35 04

<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Communauté française de Belgique

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques. Aussi, tout naturellement, nos numéros ont pris place dans la collection « Espace de Libertés » qu'édite le *Centre d'Action Laïque*.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

000-0047663-36

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 25 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 5 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2008 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 69 – *Les laïques, les rituels et la spiritualité*

n° 70 – *Le microcosme carcéral*

n° 71 – *Rwanda. Le récit du génocide. Traversée de la mémoire*

n° 72 – *Francs-Parlers n° 3*

Nos Toiles *À* penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- Article 27. Un réseau créatif*, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Actualité des Protocoles*, J. JAMIN, 2007.
Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal, N. DE BECKER, 2006.
Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

- Les limites de la liberté*, J. JAMIN, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge », Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- Divin et humain : religion et reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Bio-éthique et thanato-éthique, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Vers une éthique de l'environnement, J. CORNIL, 2007.
La crémation : une éthique pour notre temps, M. MAYER, 2006.
La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne, J. HERREMANS, 2006.

La laïcité dans la vie sociale, Ph. GROLLET, 2006.
Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux, R. RENARD, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 2^e partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
La laïcisation de l'art, Ch. LOIR, 2006.
Laïcité et diversité culturelle, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. VOISIN, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
La FORel, A. SCHLEIPER, 2006.
La culture, une généreuse éducation permanente, J. CELS, 2006.
Le rôle charnière du cardinal Bellarmin, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique, M.-G. PINSART, 2006.
La rhétorique, moyen de convaincre, M. MEYER, 2006.
Représenter le zéro : un problème philosophique, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle, J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

L'évolution du freudisme, W. SZAFRAN, 2007.
La question rousse, V. ANDRÉ, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. DE KEMMETER, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

La Ligue de l'Enseignement, V. SILBERBERG, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. BOKHORST, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives, F. SIDIBE, 2006.
Le GRIP et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. BASTIN, 2006.
Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier, en maisons de repos et en maisons de repos et de soins, N. BOLLU, 2006.
Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

Le jeu pathologique, une maladie de la modernité, S. MINET, 2007.
Déliance, reliance, alternance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage, J. CORNIL, 2007.
Questions de sexualité, J.-L. GÉNARD, 2006.
Le travail : une valeur à réhabiliter, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. CORNIL, 2006.

Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. CORNIL, 2006.
Travers et valeurs de l'individualisme, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

Trois rêves évanouis, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ? N. GEERTS, 2007.
Faits de société, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les discriminations et la démocratie de l'identité, A. MARTENS, 2007.
Les otages politiques, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté,
P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

Deux voix de témoignages : Rwanda et *Shoah*

Alain GOLDSCHLÄGER
Institut de recherche sur la littérature de la *Shoah*
University of Western Ontario (Canada)

Les témoignages de guerre ont la vie brève. Jean Norton Cru, qui fit la première analyse approfondie du témoignage en se fondant sur les textes des soldats de la Première guerre mondiale, évaluée à une dizaine d'années le temps dans lequel l'intérêt du lectorat se maintient et que les livres continuent à susciter la faveur du public. Après cette période de grâce, la souffrance des participants cesse de retenir l'attention des lecteurs, tombe dans l'oubli et se voit remplacée par de nouvelles descriptions intolérables.

Avec l'accélération dans la diffusion des événements et l'implication immédiate des médias dans les faits, nous n'hésiterions pas à estimer que la période d'intérêt tend à se réduire après chaque événement majeur.

Dans le cas de la *Shoah*, après six ou sept ans, l'Occident avoue sa fatigue pour les descriptions des camps et des tortures invraisemblables que le lecteur apprend pour la première fois. L'explosion de récits qui sortent dans l'immédiate après-guerre cache mal le fait que l'intérêt principal des lecteurs se focalise sur les malversations subies par des nationaux, soldats ou résistants, qui ont souffert dans des camps libérés par les Alliés. Les narrations par des auteurs juifs, qui racontent une nouvelle histoire de misère et de cruauté, suscitent des réactions gênées. Il a fallu un apprentissage particulier pour que la description de l'industrialisation de la mort instaurée par les nazis touche les consciences et gagne l'acceptation du public. Cette prise de conscience se produira durant un long processus qui comporte des jalons menus, lesquels ont construit une image nette et convaincante des circonstances multiples de la réalité et du vécu des victimes. En fait, une cinquantaine d'années ont été nécessaires pour que les témoignages de la *Shoah* parviennent à donner un tableau presque complet du réel et, dans une large mesure, compréhensible.

Si on considère la période qui s'étend de 1945 à 1995, on distingue trois étapes caractéristiques qui présentent trois compréhensions des événements de la guerre. Le cri du cœur des survivants qui sortent des

camps et qui clament, dans le désordre de l'émotion, leur vision d'une réalité qui dépasse l'imaginaire des lecteurs, occupe les six années qui suivent directement la guerre. Ensuite, une longue époque d'hibernation s'impose, traversée seulement par quelques œuvres de qualité : celles-ci touchent les lecteurs par une expression plus organisée et par un début de clarification du processus d'extermination dans lequel s'enchaînent les différents récits. Ces œuvres en viennent à former une panoplie où les différentes composantes s'additionnent et se répondent : le nombre croissant de récits renforce la conscience du public sur l'unicité de la catastrophe qu'ont vécue les Juifs européens. En 1980, partiellement en réaction outrée contre les théories négationnistes, de nombreux survivants prennent la plume pour ajouter leur témoignage personnel aux archives qui s'accumulent et, ce faisant, authentifient la réalité des massacres et de l'imagination tortionnaire des nazis. Ces relations tendent à une fonction pédagogique et puisent parfois dans des documents personnels préservés pour illustrer et confirmer les dires de leurs auteurs. Elles décrivent par le menu les exactions des criminels et le déroulement des faits. Le public accueille ces récits dans une nouvelle attitude : il sait désormais que ces narrations sont authentiques et que ce qui y est décrit, aussi étrange et invraisemblable – au sens étymologique – que cela puisse paraître, recouvre une réalité tangible.

On constatera que, dans le récit de la *Shoah*, l'exposé écrit occupe la place privilégiée et que l'image y joue un rôle de soutien. En fait, la *Shoah* ne sera illustrée que par un nombre limité de photographies, lentement accessibles aux lecteurs. Les textes seront illustrés par quelques photos iconiques qui souvent posent problème dans la mesure où elles furent prises par les Allemands eux-mêmes dans des buts de propagande.

Si nous nous penchons maintenant sur le génocide au Rwanda de 1994, on notera un tout autre rapport entre la narration testimoniale et les faits. La relation des événements ne fut pas celle des victimes : le monde n'apprit pas la nouvelle par un exposé émanant de ceux qui l'avaient vécu. La technologie et les pratiques modernes ont voulu que les médias internationaux s'emparent du récit immédiat de la catastrophe humaine. La narration première appartient aux photographies de journalistes étrangers débarqués pour l'occasion dans le pays et qui ont entrepris de mémoriser ce qu'ils observaient sur le moment. Ces photographes et ces journalistes ayant généralement une connaissance plus que superficielle de l'histoire, de la culture et de la société du Rwanda ont établi une image qui, pour réelle qu'elle fût, ne correspondait pas forcément pour autant à l'expérience vécue et ressentie par les Rwandais.

La photographie peut donner au spectateur l'impression d'une connaissance immédiate et certaine de la réalité. Une image vaut dix mille mots, dit-on, mais si l'effet touche immédiatement et de façon violente parfois, il porte peut-être en lui moins d'information qu'il n'y paraît. La misère des massacres se trouve illustrée sans aucune possibilité de négation du réel, mais la dynamique génocidaire échappe à l'image et les enseignements sur les faits restent superficiels. L'image provoque une réaction émotive qui devrait déboucher sur une prise de conscience et sur une action pour la prévention de tels actes, mais par malheur la peinture ne contient aucun message explicite. Aussi ému soit-il, le lecteur ne possède pas les fondements d'une compréhension fouillée des réalités qui lui permettrait de s'engager en toute connaissance de cause et d'agir efficacement. Trop souvent, l'émotion s'émousse rapidement et ne provoque que l'émission de gestes charitables limités.

De plus, la photographie doit se suffire à elle-même et donc offrir toute une narration dans un cadrage limité. Elle ne peut témoigner d'une évolution ou d'une histoire, encore moins fournir une situation complexe ou une explication approfondie. Elle enregistre un instant et ne peut prétendre à montrer davantage que ce que l'objectif a saisi. Le commentaire qui l'accompagne ne peut livrer que des renseignements minimaux dans les quelques mots qui la composent. L'image demeure statique : une peinture n'offre qu'un instantané du monde qui, pour puissant et évocateur qu'il puisse s'avérer, ne couvre qu'une infime partie de l'histoire. La valeur symbolique joue, mais ne remplace pas facilement l'accumulation des preuves historiques et des archives de tout ordre.

Le danger demeure dans la régularité avec laquelle des photographies de massacres assaillent les lecteurs de journaux et les téléspectateurs, dépourvus de la moindre information précise. La confusion risque fort de s'installer rapidement si les images demeurent hors d'un contexte intellectuel bien structuré. La récurrence quasi quotidienne de ces visions apocalyptiques sur les écrans de télévision et dans les journaux tend à susciter un amalgame confus de représentations dénuées d'un cadre explicatif. Ces représentations génèrent davantage l'inaction (ou pire l'indifférence) que la volonté d'intervenir et de poser des gestes d'entraide.

Nous serions tentés d'observer que, pour le moment, se dessinent déjà deux périodes de narration testimoniale des massacres génocidaires du Rwanda en 1994. La première durerait une demi-douzaine d'années et aurait majoritairement pour auteurs des Occidentaux, le plus souvent des journalistes ou des chercheurs qui enregistrent et transcrivent des entrevues prises plus ou moins sur le vif avec des survivants. L'impatience des lecteurs

a fait que, contrairement aux récits de la *Shoah*, nous disposons d'un grand nombre de récits de longueur limitée, car ils participent principalement aux techniques du métier journalistique. L'expérience du génocide doit se résumer en une ou deux pages de journal, souvent en illustration d'un reportage photographique.

La demande d'explication a engendré une interprétation qui, pour simple et claire qu'elle fût, ne correspondait pas à la réalité des faits du Rwanda. Ainsi de pseudo-experts ont été tentés de superposer le schéma de la seconde guerre mondiale au conflit africain. Dans cette présentation souvent proposée en Europe et en Amérique du Nord, les *Hutus* jouent le rôle des nazis et les *Tutsis*, celui des Juifs ; le processus de destruction suivait les mêmes intentions et des procédures identiques ; les motivations puisaient dans un fond unique de haine raciale pudiquement baptisée « ethnique ». Le génocide rwandais représenterait une simple reduplication de la *Shoah* qui constituerait le modèle explicatif exclusif des événements.

En conséquence, le génocide rwandais tend à se retrouver largement dissocié de son contexte culturel, social, politique et de son environnement physique spécifique. Les voix de quelques chercheurs, qui connaissaient magnifiquement la situation et la dynamique de la société rwandaise et qui avaient souvent tiré la sonnette d'alarme, furent malheureusement couvertes par celles des correspondants désireux de satisfaire un lectorat impatient et de dissimuler leur propre manque de connaissance des réalités.

Penchons-nous sur un exemple précis.

Lorsque les journalistes débarquèrent au Rwanda, bien tard après les débuts des massacres, ils filmèrent à profusion les longues files de réfugiés qui jalonnaient les routes du pays. Leurs images rappelaient le souvenir des files de malheureux de l'exode de 1940, de Tchécoslovaquie, etc. Ces mouvements de populations ont certes existé et la détresse qu'ils illustrent marquent une situation dramatique et méritaient d'être enregistrée. Mais aucun journaliste ne semble avoir entendu les invocations répétées de dirigeants politiques qui parlaient « d'un fleuve de sang ». Cette formule fut traitée comme une métaphore macabre, une variante du langage apocalyptique biblique à prendre à un degré second d'entendement. En fait, les responsables génocidaires indiquaient aux tueurs leur lieu idéal d'action, puisqu'un grand nombre de réfugiés allaient choisir la route pour entreprendre l'exil. Le fleuve Nyabarongo représente, depuis toujours, une des artères essentielles pour le mouvement des biens et des personnes au Rwanda. Les tueurs trouvèrent leurs victimes sur les rives et le fleuve tourna véritablement au rouge de leur sang. Alors que les rares photographes occidentaux filmaient les files de réfugiés, les massacres le long de la rivière

se poursuivaient sans interruption, loin des regards et de la reconnaissance du monde. Vu le silence des survivants, ces massacres particuliers au drame rwandais demeurent largement méconnus ou maintenus dans l'ombre.

Le drame dans ce genre de compte rendu des événements a consisté à bâillonner nombre de survivants qui se trouvaient incapables de faire entendre leur voix, surtout quand leurs dires ne s'inséraient pas parfaitement dans la structure explicative imposée de l'extérieur. Les seules paroles acceptables devaient confirmer la thèse officielle des journaux et authentifier les photos qui, rappelons-le, peignaient la scène après les massacres : en effet, les journalistes n'arrivèrent au Rwanda qu'après les tueries et ne purent qu'enregistrer leurs résultats dramatiques et non les actions elles-mêmes.

Une autre conséquence fut d'isoler les massacres dans le temps et de créer une miniaturisation de la situation où tout devrait se comprendre de façon isolée. L'histoire se voit réduite à une caricature où seuls quelques faits expliqueraient la totalité du réel. Les événements sont isolés et toute circonstance similaire est ignorée et rejetée, jugée foncièrement incomparable. On songe ici par exemple aux massacres du Burundi que la presse internationale a ignorés et continue de méconnaître. Le temps est aussi suspendu et désarticulé : le génocide ne rentre plus dans une dynamique et une évolution, mais devient un moment déconnecté du passé. La vraie nature de la société rwandaise reste totalement ignorée : elle gêne plus qu'elle n'aide à la compréhension des événements puisqu'elle infirme plusieurs présupposés des commentateurs.

On ne s'étonnera pas que, dans ces circonstances, les témoins aient hésité à parler, car leurs récits dérangeaient. Comme les survivants de la *Shoah*, leurs témoignages ne furent pas forcément les bienvenus et leur accueil s'accompagnait d'un certain scepticisme blessant. Néanmoins, l'exemple de la *Shoah* a servi jusqu'à un certain point dans la compréhension des faits, car la notion d'un assassinat systématique et organisée d'un large groupe (y compris femmes, enfants et vieillards) n'est par malheur plus étrangère de l'entendement des lecteurs. Cependant, les facettes particulières du massacre qui n'avaient pas leurs équivalents dans le récit de la guerre mondiale – tels que les viols systématiques des femmes ou l'implication active des prêtres et des nonnes dans les actions criminelles – gênent les consciences et ne seront pas aisément entendues.

Les survivants du génocide ont été confrontés au même problème de langue que les rescapés de la *Shoah* : quelle langue utiliser ? Choisir le *Kinyarwanda* (ou le *Yiddish*) implique automatiquement une limitation extrême du lectorat et une définition spécifique du public. L'auteur s'adresse

à des lecteurs qui ont partagé l'expérience, parle à un auditoire complice qui connaît les antécédents, le contexte culturel et politique et qui a vécu les événements de façon intime, de près ou de loin. Si le témoin choisit le français, il s'adresse à un lecteur ignorant de son monde et de sa culture : il doit tout lui expliquer du génocide et décrire le moindre détail, car il ne peut postuler que le lecteur ait la moindre connaissance des événements. D'une certaine manière, le récit devient une traduction linguistique et culturelle et, de ce fait, trahit en partie la réalité de l'expérience. Le témoin doit aussi essayer de concevoir les limites de la compréhension du receveur et l'acceptabilité de ses paroles dans un système éthique et social différent. L'exercice se révèle d'autant plus difficile que la publication des livres se déroulera en France ou en Belgique, deux pays impliqués dans l'histoire du Rwanda et dans le génocide.

Une grande différence qui marque notre époque par rapport à l'après-guerre mondiale se situe dans l'existence des tribunaux internationaux qui se penchent sur des questions de droit humanitaire. Idée nouvelle qui plonge ses racines dans les procès de Nuremberg : ce projet a mis plusieurs décennies à se matérialiser et à faire partie de la conscience des nations et des peuples, surtout dans les dernières années du XX^e siècle, quand plusieurs poursuites en cours démontrèrent que désormais aucun assassin génocidaire ne se trouvait à l'abri de la loi. Dans cette perspective, un certain nombre de témoignages furent recueillis à des fins légales, pour informer des tribunaux internationaux ou nationaux. Ces témoignages répondent certainement à des contraintes nécessaires à leur emploi dans le cadre judiciaire ; ils insistent sur une description minutieuse et organisée des faits et tentent de laisser de côté les détails intimes et personnels qui, pour blessants qu'ils fussent, entrent mal dans un cadre de poursuite judiciaire. Ces enregistrements constituent un fonds précieux pour les archivistes et les historiens, mais ils ne couvrent pas la totalité de l'expérience des victimes. Nous perdons un panneau humain essentiel à la bonne compréhension de l'expérience des victimes, cette intelligence des faits qui s'avère indispensable non seulement pour la survie physique et émotive à long terme, mais aussi pour la recreation d'une vie personnelle et communautaire. La punition des coupables représente peut-être un faux-sens de conclusion, car l'analyse des motifs et des intentions s'estompe devant l'action, qui seule est condamnable en termes juridiques.

Ces textes se révèlent cependant précieux, car un bon nombre d'entre eux ont entamé leurs travaux assez tôt après les événements comme le *Blue Book*, les rapports de l'ONU, des États-Unis, du Rwanda, ou du Sénat belge, sans oublier *Human Right Watch*. Cependant les témoignages adoptent, par la nature même du contexte, un ton et une organisation textuelle

spécifique : ils se doivent de démontrer dans le détail, de la manière la plus explicite, mais sans recours à l'émotivité et avec un maximum de corroborations, le déroulement des réalités et adoptent généralement le format d'un questionnaire avec questions et réponses, méthode qui laisse très peu de place pour des considérations générales ou humaines si riches en enseignements. La douleur ressentie doit faire place à la description des actes condamnables. Le discours ne peut laisser des zones d'ombres : il se doit de présenter une image claire et irréfutable, mais la réalité s'accommode souvent mal d'une telle vision sans ambiguïté.

Ce souci de précision legaliste, ainsi que le format de questionnaire, ne voit le jour dans les témoignages de la *Shoah* que dans les années quatre-vingt, alors que le discours testimonial est entré en lutte ouverte avec la parole négationniste¹. Le désir d'offrir un discours démonstratif et fortement structuré et argumenté impliquera souvent l'usage de sources et d'archives extérieures à l'expérience individuelle. Ces témoignages tenteront parfois de devenir de vrais réquisitoires où l'expérience individuelle devient l'illustration d'un acte d'accusation.

Les témoignages longs et détaillés de l'expérience génocidaires ont mis un long moment à sortir et demeurent en nombre réduit. Comme nous l'avons vu, la compétition avec la photographie et le cinéma, la question du choix d'une langue d'expression, la présence de textes courts et enregistrés et la prise de parole de nombreux interprètes occidentaux ont eu pour effet de sceller les lèvres de beaucoup de victimes. La difficulté de relater une expérience traumatisante de génocide nécessite un environnement accueillant, respectueux, qui offre un espace mental serein. La compréhension intime du lecteur d'idées exprimées à demi-mot, avec des silences lourds et des renvois à un imaginaire culturel connu, constitue un des jalons indispensables dans le chemin d'expression des victimes. Nous savons que la culture rwandaise accorde un poids tout particulier à la tradition orale et au transfert intergénérationnel de récits et de légendes qui composent une histoire ethnique et qui portent une vision particulière de l'univers. La vraie transmission de l'expérience génocidaire trouvera probablement son expression authentique dans un récit légendaire qui est encore à composer. L'exemple du projet *Rwanda : écrire par devoir de mémoire* à Lille en 2000 a suscité la création de textes à teneur littéraire (quatre romans, deux essais, de la poésie), mais d'aucun texte de témoignage

¹ À l'exception cependant de quelques rares témoignages dans l'immédiat quand quelques criminels de guerre furent jugés, principalement lors des procès de Nuremberg ; mais, comme on le sait, ceux-ci ne se centrèrent pas sur les crimes contre l'humanité.

direct. Il semblerait que le témoignage rwandais cherche sa voie et que celle-ci s'oriente davantage vers un rendu où la symbolique et l'imaginaire participent de l'organisation.

Les textes longs et élaborés se font attendre : nous ne disposons à ce jour, quinze ans après les tragiques événements, que d'une poignée de récits publiés. On peut s'en inquiéter. Étrangement, les femmes rwandaises furent parmi les premières à s'exprimer, indiquant par là une différence profonde entre les récits de la *Shoah* et ceux du génocide de 1994. Tout de suite après la guerre mondiale, les femmes juives qui sortaient des camps parlèrent peu. Notre interprétation se fonderait sur le fait que la culture européenne avait emprisonné la femme dans un carcan social, culturel et physique qui rejetait absolument toute expression ouverte portant sur son corps. Prise dans la tourmente, elle se vit spécifiquement attaquée dans sa pudeur et dans sa relation à son corps par les nazis qui cherchaient à humilier les femmes et à les blesser dans l'image qu'elles avaient d'elles-mêmes. Il a fallu souvent attendre une trentaine d'années pour que les femmes européennes se sentent capables de décrire leur martyr physique et d'exprimer les sentiments associés à cet avilissement.

Dans un signe de contraste culturel, les femmes rwandaises qui furent les victimes d'assauts sexuels répétés faisant partie intégrante de la politique génocidaire prirent le devant de la scène et n'hésitèrent pas à témoigner immédiatement de leurs souffrances. La politique d'humiliation des génocidaires requérait non seulement des viols nombreux et multipliés, mais aussi que ces crimes aient lieu en public et que les victimes restent exposées au vu de tous comme des avertissements. Peut-être sous la pression des médias, plusieurs d'entre elles dénoncèrent, avec un grand courage, le traitement qu'elles avaient subi, affrontant directement l'opprobre social associé au crime dont elles furent les victimes. La femme rwandaise marque ainsi son statut différent dans la communauté et une relation à son corps dissemblable de celle des victimes de la *Shoah*. Les femmes rwandaises ne se cachèrent pas, mais assumèrent leur statut de victime. Par leur action, elles soulignent une caractéristique blessante et spécifique du génocide : l'utilisation consciente du sida comme arme de guerre par les génocidaires.

D'autres exemples africains attestent que les femmes mènent souvent la lutte contre le sida et sont la cheville ouvrière dans la diffusion du savoir et des méthodes de protection contre cette maladie qui ravage le continent. Nous trouvons peut-être dans cette situation la raison pour laquelle les femmes rwandaises ont moins hésité à raconter une souffrance qui continue de les marquer au plus intime de leur personne et à dépasser leur pudeur naturelle sur ces sujets intimes. Elles parlent avec courage et abnégation,

car elles savent qu'elles ont engagé une lutte qui implique la survie sinon de leur personne, du moins de celle de la communauté. Il est certain qu'elles ont découvert un lectorat qui marque sa solidarité avec elles, que ce soit en Europe ou en Amérique du Nord.

Curieusement, les hommes semblent éprouver une certaine difficulté à faire entendre leur voix. Est-ce une question de position traditionnelle dans la société ? Est-ce dû au fait que certaines catégories d'âge ont été particulièrement touchées ? Dans le cas de la *Shoah*, l'élimination des aînés et des enfants prenait une préséance dans les camps, car les hommes et les femmes les plus vaillants se retrouvaient obligés d'exécuter des travaux pénibles qui tuèrent beaucoup de déportés, mais qui leur offraient une sorte de sursis temporaire. Dans le cas du Rwanda, les hommes et les femmes dans la force de l'âge constituaient des victimes recherchées.

En conclusion, les témoignages de la *Shoah* et ceux du génocide rwandais de 1994 révèlent une composition différente sur laquelle il convient de s'arrêter et de réfléchir.

L'image de la *Shoah* fut majoritairement forgée par les récits des victimes et des survivants, avec des variantes selon le temps de l'écriture. La lecture impose une appréhension lente et progressive des faits dans une contextualisation plus ou moins cohérente et précise.

L'image du génocide rwandais provient majoritairement de photographies et de reportages filmés pris juste après les événements par des personnes qui n'avaient pas participé aux événements. Les faits furent transcrits culturellement pour la diffusion mondiale, avec une contextualisation minimale et parfois fort loin de la réalité de la société rwandaise. Le regard extérieur a sélectionné les représentations et leur a accordé des valeurs symboliques en dehors de l'expérience des victimes. Étrangement les victimes ont connu des difficultés à trouver leur voix et les femmes ont pris des risques intimes à exposer leur martyr. Le nombre des témoignages demeure réduit et il importe fort de les recueillir, car le temps qui passe est l'ennemi à vaincre : l'oubli apparaît comme un baume qui atténue la douleur du souvenir.

Nous craignons que si les images demeurent les marques principales de la mémoire du génocide, elles risquent fort de se confondre dans l'esprit des lecteurs avec des images similaires d'autres génocides. Les photographies représentent certes des moyens puissants d'éveiller l'attention des lecteurs sur une situation dramatique, mais les photographes qui traversent le monde tendent à rechercher les mêmes effets visuels. Nous disposons de ces photographies terribles de têtes de squelettes alignées et en masse qui illustrent le génocide, mais nous avons des images similaires pour les

massacres du Cambodge, du Biafra, du Darfour et hélas de tant d'autres lieux de guerre et de destruction. Comment les différencier ? Comment unir ces tableaux de charniers ou de misère des camps de réfugiés, alors que nous sommes bombardés de reportages sur les guerres et les camps multiples du Darfour, de l'Érythrée, et d'autres lieux. Dans ce contexte, il nous semble essentiel de mener une action urgente de recueil et de collection de témoignages oraux et écrits qui, comme les rares récits de femmes rwandaises, particularisent les événements de 1994, leur donnent leur vraie force d'évocation et les inscrivent de façon indélébile et spécifique dans la mémoire des lecteurs.

Bibliographie

BÜHRER (Michel), *Rwanda. Mémoire d'un génocide*, Paris, Cherche Midi et UNESCO, 1996.

CHRÉTIEN (Jean Pierre), *Interprétations du génocide de 1994 dans l'histoire contemporaine du Rwanda*, Clio en Afrique, n° 2, été 1997.

CHRÉTIEN (Jean Pierre), *Rwanda. Les médias du génocide*, Paris, Karthala, 1995.

COQUIO (Catherine), *Rwanda : le réel et les récits*, Paris, Belin, 2004.

DALLAIRE (Roméo), *J'ai serré la main du diable : La faillite de l'humanité au Rwanda*, Paris, Libre expression, 2004.

DE HEUSCH (Luc), *Rois nés d'un cœur de vache. Mythes et rites bantous II*, Paris, Gallimard, Coll. Les Essais, 1982.

DE HEUSCH (Luc), *Le Roi ivre ou l'origine de l'État. Mythes et rites bantous I*, Paris, Gallimard, Coll. « Les Essais », 1972.

FAURE (Annie), *Blessures d'humanitaire*, Paris, Balland, 1995.

GOUREVITCH (Philip), *We Wish to Inform You That Tomorrow We Will Be Killed With Our Families : Stories From Rwanda* (New York, 1998) ; traduit en français : *Nous avons le plaisir de vous informer que, demain, nous serons tués avec nos familles*, Paris, Denoël, 1999.

Human Rights (Watch), *Aucun témoin ne doit survivre : Le génocide au Rwanda*, Paris, Karthala, 1999.

HATZFELD (Jean), *Une saison de machettes*, Paris, Seuil, 2003.

HATZFELD (Jean), *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*. Paris, Seuil, 2002.

L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient

ILIBAZIA (Immaculée), *Left to tell, discovering God Amidst the Rwandan Holocaust*, Carlsbad, California, Hay House, 2006.

KAYITESI (Annick), *Nous existons encore*, Paris, Michel Lafont, 2004.

MALAGARDIS (Maria) et SANNER (Pierre Laurent), *Rwanda, le jour d'après. Récits et témoignages au lendemain du génocide*. Paris, Somogy, 1995.

MUJAWAYO (Esther), *SurVivantes*, La Tours d'Aigues (France), Éditions de l'Aube, 2004.

MUJAWAYO (Esther), *La Fleur de Stéphanie. Rwanda entre réconciliation et déni*, Paris, Flammarion, 2006.

MUKAGASANA (Yolande), *La Mort n'a pas voulu de moi, Document*, Paris, Fixot, 1997.

MUKAGASANA (Yolande) et KAZINIERAKIS (Alain), *Les Blessures du silence : Témoignages du génocide au Rwanda*, Arles, Actes Sud, 2001.

NORTON CRU (Jean), *Du Témoignage*, Paris, Ed. Allia, 1997.

NSENGIYUMVA (François), *Ingoma y'amaraso [Le royaume de sang]*, Kigali, Cladho, 1995.

NTARIBIKAMANZI (Charles), *Imizi y'icyaha [Les racines du mal]*, Kigali, Rebero, [1995].

RURANGWA (Révérien), *Génocidé*, Paris, Presses de la Renaissance, 2006.

RUTAZIBWA (Privat), *Espérance pour mon peuple et pour le monde*, Kigali, Ed. Centrales, 1995.

RUSESABAGINA (Paul), *An Ordinary Man*, New York, Viking, 2006.

SEMPRUN (Jorge), *L'Écriture ou la vie*, Paris, Gallimard, 1994.

SOUNALET (Michel), *Vivre jusqu'à demain, Une mission au Rwanda, juin 1994*. Paris, l'esprit des péninsules.

UMURAZA (Chantal), *Une Jeunesse rwandaise*, Paris, Karthala, 2008.

VAITER (Marc), *Je n'ai pas pu les sauver tous*, Paris. Plon, 1995.

Pour de plus amples informations :

Rwanda. Récit du génocide, Éd. Espace de Libertés, coll. « La Pensée et les Hommes », n° 71, 2009.

Toiles@penser 2008

Le génocide rwandais, La Pensée et les Hommes, émission radiophonique,
réf. 1826.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – Fax 02 650 35 04
secretariat@lapenseeetleshommes.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

